**Journée de la forêt de Soignes, 18 octobre 2020 : Visite à vélo du patrimoine Unesco**

Le 18 octobre dernier au Château de Groenendael, nous étions une vingtaine de participants à la balade à vélo organisée par les 3 Régions et en coopération avec la Fondation de la Forêt de Soignes,.

Nos trois guides - Dries Desloover (VG), Frederik Vaes (RBC) et Damien Bauwens (RW) – nous ont fait découvrir les réserves forestières intégrales, joyau naturel unique, tout au long d’un parcours à vélo d’environ 20 km au cœur de la forêt de Soignes.

|  |
| --- |
| La forêt de Soignes en quelques chiffres :   * La forêt de Soignes couvre environ 5000 ha dont 56% sont gérés par la Région flamande, 38% par la Région bruxelloise et 6% par la Région wallonne; * 75 % des arbres de la forêt de Soignes sont des hêtres. Le reste : des chênes pédonculés et sessiles, 15 %, 8 % de résineux, 2 % d’autres feuillus (charmes, érables, châtaigniers…) ; * La hêtraie cathédrale couvre 70 % de la superficie de la forêt ; certains hêtres dépassent les 200 ans et atteignent 50 mètres de haut. * Le classement UNESCO concerne les noyaux des réserves forestières intégrales, soit environ 270 ha ; * Tout le massif est désormais considéré comme « zone tampon diffuse » et rien ne peut être fait qui puisse menacer la protection des zones sous statut Unesco ;   Schéma de structure pour la Forêt de Soignes commun aux trois Régions et comportant 5 axes :   1. Nature et forêt 2. Défragmentation écologique 3. Gestion des visiteurs (2 millions par an) pour assurer la protection 4. Reconnexion avec les forêts voisines (ex. Meerdael, Hallerbos) 5. Gestion de la fonction récréative.   Toute la forêt est classée Natura 2000 et comprend différents habitats classés : |

**Sites de forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d’autres régions d’Europe**

Repoussé à l’extrême-sud des confins européens il y a 12.000 ans, le hêtre a entamé un retour à la fin de la dernière période glaciaire. A partir de quelques refuges isolés dans les Alpes, les Carpates, les Balkans, la Méditerranée et les Pyrénées, le hêtre d’Europe s’est répandu, et a recouvert jusqu’à 60-70% du territoire en l’espace de quelques milliers d’années. Chez nous, le hêtre a fait sa réapparition environ 2.000 ans avant notre ère. Mais alors qu’il a couvert la quasi-totalité de l’Europe, son exploitation intensive par l’homme a noirci le tableau : aujourd’hui, 99,1 % des hêtraies primaires ont disparu. Il ne reste plus que quelques hêtraies primaires dans les Balkans et les Carpates.

Le succès de la progression du hêtre qui continue encore aujourd’hui, s’explique par son adaptabilité et sa tolérance à différentes conditions climatiques, géographiques et physiques. Son expansion est toujours en cours : il pousse sans cesse vers le Nord, chassé par l’élévation des températures et surtout par l’aggravation des épisodes de sécheresse. Le hêtre a donc fortement influencé la biodiversité de l’Europe.

Depuis 2007, l’UNESCO cherche à préserver ce qui reste des forêts les mieux préservées et à mis les forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et d’autres régions d’Europe[[1]](#footnote-1) au patrimoine naturel de l’humanité. Ces réserves s’étendent sur 12 pays (Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, Espagne, Italie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Ukraine) et 10 demandes additionnelles sont en cours.

L’Union Internationale de Conservation de la Nature (UICN), conseiller scientifique de l’UNESCO, a défini des critères stricts pour la sélection des sites les plus naturels d’Europe.

Le 7 juillet 2017, le Comité du patrimoine mondial de l’UNESCO a approuvé l'extension des sites de hêtres aux réserves intégrales forestières de la forêt de Soignes. C’est le seul site de patrimoine naturel de l’UNESCO en Belgique !

La Belgique se situe dans la zone atlantique du hêtre. Les réserves suivantes ont été ajoutées aux sites de « Forêts primaires et anciennes de hêtres des Carpates et autres régions d’Europe » :

1. Réserve du Ticton (Région wallonne) – 2 parcelles pour un total de 30 ha ; une proposition de réserves forestières intégrales de 58 ha est sur la table du gouvernement wallon pour adoption, ce qui constituerait un total de 20% de la superficie wallonne de la forêt de Soignes (270 ha) qui serait en protection stricte ;
2. Réserve Joseph Zwaenepoel (Région flamande) 157 ha
3. Réserve du Grippensdelle (Région buxelloise) – zone de 36 ha située entre la voie ferrée Bruxelles-Namur et la chaussée de la Hulpe, à l’entrée sud de Watermael-Boitsfort et zone de 47 ha, située en face, à l’est de la chaussée de la Hulpe. Un projet d’écoduc reliant les 2 réserves est à l’étude.

**Qu’est-ce qu’une réserve forestière intégrale ?**

L’objectif d’une [réserve forestière](javascript:void();) intégrale est de laisser la forêt évoluer selon sa propre dynamique - c’est-à-dire sans intervention humaine - en équilibre avec le sol, le climat et toutes ses composantes forestières. Les seules actions de gestion prévues sont l’élimination des espèces exotiques envahissantes et l’abattage d’arbres devenus dangereux le long des voiries et de la voie ferrée.

Ces réserves jouent un rôle important comme laboratoire de recherche et notamment pour permettre une meilleure compréhension de l’impact du changement climatique sur la forêt.

Lors de la balade, il était clair que la densité des arbres était beaucoup plus importante dans les réserves intégrales que dans les aires gérées. En effet, si la surface terrière[[2]](#footnote-2) des zones gérées est d’environ 20 m2/ha, celle des réserves intégrales est de 40 m2/ha.

**Quel est le rôle des forêts gérées qui entourent ce patrimoine mondial naturel exceptionnel ?**

Autour de ces réserves, des arbres ‘habitats’ (grands arbres avec beaucoup de biodiversité, branches mortes, etc.) sont maintenus ainsi que des troncs tombés au sol afin de permettre à la biodiversité liée au bois mort de survivre, et former une sorte ‘d’autoroute de bois mort’ (‘*deadwood highway’*). Cela explique pourquoi la forêt de Soignes, tout en étant moins naturelle que les hêtraies de Europe de l’Est, a une biodiversité liée au bois mort (coléoptères) similaire : on trouve un tiers du total des espèces liées au bois mort des hêtraies en forêt de Soignes (ex. *Carobus auronitens* – sp. endémique).

Les champignons (fungi) sont également très importants. Les racines des arbres sont interconnectées via un réseau de mycorhizes qui permet le passage de nutriments des arbres adultes aux arbres plus jeunes qui peuvent ainsi croître malgré le manque de lumière.

Depuis 2005 et suite à la diminution de la pollution atmosphérique azotée (de 30 kg/ha à 15kg/ha), on assiste à la régénération naturelle de la hêtraie en forêt de Soignes.

**Canton pittoresque**

Au-delà de la Verdunningsdreef, au croisement avec le Proefteeltenweg, une pierre commémorative rappelle l’existence du ‘canton Pittoresque’, intégré aux deux tiers dans la réserve. Celui-ci avait été créé en 1925 sur une superficie de 39 hectares à l’initiative d’Henry Carton de Wiart (1869- 1951), président de la Ligue des amis de la forêt de Soignes, dans le but d’offrir une source d’inspiration aux peintres et aux esthètes. Les essences d’arbres y sont plus variées – hêtres, chênes, bouleaux, frênes, charmes, pins sylvestres et mélèzes – et le paysage est plus travaillé avec une strate arbustive et herbacée, des troncs tordus, des branches basses, des arbres morts, des tailles en boules. Cette gestion était dans la lignée de ce qui existait depuis 1870 en forêt de Fontainebleau pour l’école de Barbizon.

Sur le même chemin un peu plus loin, on peut admirer un grand hêtre de 46 m de haut de Visart de Bocarmé (bourgmestre en 1969). Les séquoias et thuyas que l’on voit dans le fond vont peut-être être abattus pour restaurer une lande à bruyère.

**Le plus vieil arbre de la forêt…**

Longez le Schone Eikweg, sur la droite duquel se trouve le chêne pédonculé De Bruyn (nom d’un ancien ministre de l’agriculture), arbre majestueux et véritable monument forestier de 4,2 mètres de circonférence, 40 mètres de haut et vieux de 4 siècles. Il est situé près du carrefour du Schone Beukweg et du Schone Eikweg.

**Hêtre et changement climatique ?**

On estime qu’à l’horizon 2100, le climat bruxellois sera comparable à celui de la basse Loire, soit une augmentation de la température moyenne annuelle de 3ºC et de la température moyenne estivale de près de 4ºC. L’essence qui en souffrira le plus est le hêtre. Cependant, les hêtres de la forêt de soignes semblent moins souffrir de la sècheresse que les autres forêts de hêtres en Belgique. Ceci semblerait dû au sol très particulier de la forêt de Soignes :

* En surface, fine couche de matière organique peu décomposée par manque de lumière ;
* couche de 30-40 cm de sol ;
* fragipan (dernière glaciation => sol contracté => polygones) : les arbres ont leurs racines dans 40 cm de sol , certaines racines vont plus profondément dans les crevasses entre les polygones pour aller à 1,20 m profondeur pour chercher des sels minéraux ; on a des grands arbres mais instables ; le fragipan a aussi la particularité de donner accès aux nutriments en profondeur dans un environnement calcaire, donc tampon pour la sècheresse, ce qui explique que les hêtres de forêt de Soignes sont moins impactés qu’ailleurs.

Le sol et la géomorphologie de la forêt de Soignes n’ayant jamais fait l’objet d’une exploitation agricole, et les arbres ayant protégé le relief contre l’érosion, la Belgique considère que son sol est représentatif d’un paysage post-glaciaire et mériterait une protection internationale.

Anne Teller, 30/10/2020

1. <https://whc.unesco.org/fr/list/1133/> [↑](#footnote-ref-1)
2. La surface terrière ou indice correspondant, pour un arbre donné, à la surface de la section d'un arbre mesurée à 1,30 mètre du sol. La surface terrière totale ou moyenne d'une aire donnée est calculée par la somme des surfaces terrières de tous les arbres de cette aire ; elle s'exprime habituellement en m²/ha. [↑](#footnote-ref-2)